

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.



Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01173

Société :

19804

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL Doudihi Khadouj

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.61.16.38.81

Total des frais engagés : 1000 943,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr AHAGOUNE Abderrahmane

MEDCINE GENERALE
106 Rue KASTALANI - CASA
Tél : 06 28 16 73 81

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : El Mongi Khadouj Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

JTA + griffes dermato

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

X

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2011	92		DI AHAGOUNE ABDELLAH MEDCINE GENERALE 106 Rue KASTALANI - CASA Tel: 06 28 16 73 81	DI AHAGOUNE ABDELLAH MEDCINE GENERALE 106 Rue KASTALANI - CASA Tel: 06 28 16 73 81

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie RIMA Mme El MEZIAN FASSI FAHRI Rue Cadi Bakkar - Marrakech 05 22 26 46 84	11/11/2011	843,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram				

Dr AHJGOUN Abderrahmane

MEDECINE GÉNÉRALE
Diplômé de la Faculté de médecine
de RABAT
Ancien interne du CHU Averroès
CASABLANCA



الدكتور أحججون عبد الرحمن
الطب العام
خريج كلية الطب بالرباط
داخلي سابق بمستشفى ابن رشد
الدار البيضاء

Casablanca, le

Casablanca, le 11/11/2020

Mr. El Monglik Khedong

PPV: 126,30 DH
LOT: 620047
PER: 03/21

6 1 1 8 0 0 1 1 6 0 4 7 1

Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA

P.P.V: 193,60 DH

P.P.V: 193,60 DH

000 700 7055199 00-1 ANM 24/17 DMP/21/NRQ

LOT 191338
EXP 04/2022
PPV 99.00DH

PPV : 87DH40
DPR : 02/23

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 17,40 DH
ID: 645644

118000 161295

ID: 6 PPV: 17,40 DH

6 118000 161295

LOT : 056
RER : AUT 2023
PRV : 17 DH 30

Le 10/06/1981
Mr AHAJGOUNE, 1
MEDISIM GENERALE
106 RUE RASTELIN - CASA
Tél. 06 28 16 73 81

126	38	Pharmacie RIBA Mme EL MELLANI FASSI FIBR Rue Cdli Bakkar - Casablanca Tél. 05.22.25.46.85
1 x 31		
117		
my 1/ ml		99,-
120		8740
110		
pdle		268 17,40 x 8
1app/ml		
pdml	1/oz	17,30
		943,80

ر. 106، زنقة الإمام القسطلاني - حي الداخلة الدار البيضاء - الهاتف : 06 28 16 73 81
106, Rue Kastaani Hay Dakhla - Casablanca - Tél : 06 28 16 73 81